

Lettre de Décision de l'Associé Unique

M CRAHAY Christopher

7 rue Royale, 25300 Chaffois

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) À Contre Courant

Adresse de l'Ancien Siège Social : 7 rue François Villon, 25300 Pontarlier

Date : 03/05/2024

Objet : Décision de l'Associé Unique concernant le changement d'adresse du siège social de la SASU

Je soussigné, M CRAHAY Christopher, en ma qualité d'associé unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) À Contre Courant, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Besançon sous le numéro 98356287700016, décide par la présente, conformément aux statuts de la société, de transférer le siège social de la société.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments nécessaires à cette décision, j'ai décidé ce qui suit :

Article 1 : Changement d'adresse du siège social

Le siège social de la société, actuellement situé à l'adresse suivante :

7 rue François Villon, 25300 Pontarlier

Est transféré à l'adresse suivante :

7 rue Royale, 25300 Chaffois

Article 2 : Modification des statuts

En conséquence de cette décision, l'article 4 des statuts de la société sera modifié comme suit :

"L'article 4 : Siège social : Le siège social est fixé au : 7 rue Royale, 25300 Chaffois."

Article 3 : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président de la SASU, M CRAHAY Christopher, pour effectuer les formalités nécessaires au transfert du siège social et la modification des statuts auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, ainsi que toute autre formalité administrative.

Cette décision est prise et signée en un seul original par l'associé unique.

Fait à Pontarlier, le 03/05/2024.

Crahay Christopher

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Crahay', followed by a long horizontal line.